

# La monarchie marocaine

jeudi 28 juin 2007, par [LOTFI Chawqui](#) (Date de rédaction antérieure : avril 2007).

## Sommaire

- [Les fondements du pouvoir](#)
- [Les forces sociales](#)
- [Les bases sociales de la \(...\)](#)
- [Dynamiques du capitalisme et](#)
- [A propos de la « démocratie de](#)
- [Rôle et fonctions des partis](#)
- [Ce qui fait débat...](#)
- [Où va la monarchie ?](#)

## Les fondements du pouvoir absolu

La monarchie comme pouvoir absolu est le fruit d'un processus historique parsemé de luttes et de conflits dont elle est sortie victorieuse au lendemain de l'indépendance. Si le Maroc précolonial était structuré par plusieurs centres de domination (tribus, caïds, zaouïas, confréries, corporations urbaines...), la colonisation a eu pour effet majeur d'établir une infrastructure administrative de contrôle social et politique permettant de construire la base matérielle d'un pouvoir central fort. A l'indépendance, il n'existait que trois forces potentielles à la maîtrise du pouvoir : le sultan, les caïds et le mouvement national

Les caïds constituaient une force conservatrice structurée d'autant plus qu'elle a bénéficié d'une large appropriation des terres durant la colonisation mais son enracinement régional, sa collaboration avec l'ordre colonial et son opposition au sultan l'avait discrédité. Pour autant, cette couche allait constituer un relais social et politique efficace dès le lendemain de l'indépendance pour à la fois contrer les tentatives d'enracinement du mouvement national dans les campagnes mais aussi, pour réactiver l'allégeance traditionnelle au makhzen. [1]

Le mouvement national s'est affaibli en raison de ses propres contradictions internes : confiné à une idéologie nationaliste bourgeoise salafiste, prisonnier d'une stratégie politique d'alliance avec la monarchie dont il a fait un acteur clef de l'indépendance aux yeux des masses populaires, acceptant le compromis avec l'impérialisme (les accords d'Aix les bains) autour d'une indépendance formelle, sans lien, voire parfois en opposition avec les résistances armées qu'il ne contrôlait pas ( armée de libération, croissant noir...). Il s'est affaibli considérablement en acceptant d'une part, la construction des forces armées royales ( FAR ) sous le contrôle exclusif du prince héritier (le futur Hassan II) et une participation gouvernementale sans maîtrise du pouvoir et reposant sur la paix sociale (écrasement de dissidences rurales dans le rif, opération écouvillon détruisant l'armée de libération sud, 58, domestication des revendications ouvrières, dissolution du parti communiste...). Divisé, affaibli, reléguant la question de l'assemblée constituante à une date ultérieure, cherchant à maintenir à tout prix l'alliance avec la monarchie, il a donné toutes les armes à son adversaire.

La monarchie a su dans cette configuration établir en moins de 10 ans son hégémonie par la

combinaison d'un certain arc de forces :

- Les FAR (Forces armées royales) issus du recyclage de l'armée coloniale et du démantèlement de l'armée de libération assuraient au pouvoir le monopole des moyens de coercition
- Le soutien de l'impérialisme
- l'alliance avec les caïds assurait une domination incontestée sur les campagnes
- l'alliance avec l'Istiqlal [2] renvoyait à un processus plus large d'alliance avec les noyaux de la bourgeoisie commerçante
- la domestication bureaucratique de l'UMT [3] rendait possible une dépolitisation des revendications ouvrières

La répression de l'UNFP [4], l'intervention sanglante en Mars 1965 contre le soulèvement populaire à Casablanca sans réactions majeures des partis et des syndicats, l'assassinat de Benbarka et l'établissement du régime d'exception témoignait de cette inversion durable des rapports de force. Sur le plan institutionnel la question constitutionnelle s'est réduite à légaliser la monarchie, son caractère central et héréditaire. Mais au-delà des processus et événements politiques, la domination de la monarchie ne tient pas seulement à l'habileté ou aux manœuvres du roi, elle renvoie :

- à la réalité des forces sociales plus ou moins cristallisées
- à l'articulation entre les mécanismes de dominations et les mécanisme d'accumulation et notamment au type de développement capitaliste impulsé
- aux formes spécifiques de consensus et de légitimation et de reproduction du pouvoir

## Les forces sociales

Dans le Maroc de l'indépendance, aucune classe sociale n'est véritablement structurée et doté d'une autonomie propre.

- **La bourgeoisie** n'avait pas de bases autonomes d'accumulation, sa force matérielle ne reposait pas où très faiblement sur une base productive. , ses composantes principalement marchandes ont toujours été soumises au pouvoir qui assurait leur protection. Brimé par l'ordre colonial, elle restait également dépendante du marché mondial. Autrement dit la bourgeoisie naissante, elle-même composée de clans familiaux et régionaux concurrents, n'avait pas les moyens à partir de ses propres assises, d'imposer un régime d'accumulation assurant sa consolidation/ reproduction et de s'affirmer d'emblée comme une classe dirigeante. Son abdication face à la monarchie renvoie à cette faiblesse et dépendance organique.

- **Les caïds** s'ils ont pu constituer l'armature sociale d'une classe de grands et moyens propriétaires fonciers n'ont jamais pu s'imposer comme une classe unifiée au-delà des alliances et allégeances circonstanciels. Si la bourgeoisie urbaine n'avait aucune autorité politique dans les campagnes, l'inverse est vrai. Déstabilisé par les luttes nationales, son abdication politique face à la monarchie était la condition nécessaire du maintien de son autorité et son patrimoine foncier.

- Si aucun groupe dominant n'avait l'assise sociale, l'autorité politique et les moyens d'imposer une domination incontestée , la monarchie auréolé de son prestige national, apparaissait comme **le sujet central de l'unification politique de leurs intérêts sociaux et qui possédait la force matérielle d'imposer l'ordre. La monarchie pour ressouder l'unité politique des classes dominantes s'est non seulement élevé au dessus de ses fractions particulières mais aussi de toutes les classes sociales. Son caractère absolutiste est le reflet de la faible structuration sociale et politique des classes dominantes.** On ne doit pas perdre de vue que dans les années 50/60, les classes dominantes avaient des assises régionales/ locales et n'avaient pas

à proprement parler une existence nationale. Qu'est ce qu'était la bourgeoisie à ce moment là hors de son noyau fissié ? qu'est ce qu'était la classe des propriétaires fonciers dont les acquisitions foncières étaient récentes et les rivalités internes importantes ? Elles mêmes observaient la scène politique à partir de leurs intérêts immédiats et locaux. **L'absolutisme a été la forme politique nécessaire à la cohésion des intérêts des classes dominantes à un niveau central.** Les classes dominantes ne pouvaient exister nationalement que par l'intermédiaire d'un pouvoir central fort qui assurait leur cohésion stratégique, maîtrisait leur conflits internes et anticipaient sur leur intérêts politiques. . la monarchie ne faisait pas que réveiller les vieux réflexes d'allégeances, elle s'appuyait sur une réalité objective : l'incapacité des classes dominantes à exister comme classe dirigeante. . En assurant une forme centralisé à l'expression politique de la domination de la bourgeoisie avant même la consolidation ultérieure de celle- ci sur le plan socio-économique, elle gagnait un poids spécifique et une autonomie réelle, renforcé par son rôle décisif dans le rétablissement de l'ordre.

- Si la monarchie exprime la faiblesse des classes dominantes à exister comme sujet indépendant, le pouvoir absolu témoigne aussi de l'incapacité des classes dominées à s'affranchir et se constituer comme bloc social et politique autonome. La structuration socio-économique des classes populaires en est un des éléments objectifs. Il n'y a pas de prolétariat concentré, le mode d'organisation sociale où domine les appartenances familiales et régionales, la prégnance du patriarcat ont été des vecteurs de contre culture alternative, la domination de courants nationalistes populistes ou bureaucratiques a pesé. Les salariés dispersés dans des petites unités combinés à l'existence d'un vaste sous prolétariat en situation de survie, le clientélisme d'état et le fonctionariat jouant comme facteur relatif d'intégration sociale , l'absence de secteurs de la paysannerie en situation de dissidence, tous ces éléments renvoient à des classes dominés profondément atomisés dont les expressions organisées sont révélatrices : syndicalisme catégoriel, opposition élitiste, émeutes et plus récemment clientélisme islamiste. L'atomisation des classes dominées n'est pas seulement un objectif social et politique du pouvoir, il est un des facteurs structurant du pouvoir absolu, une de ses conditions sociales et politiques.

### **Les bases sociales de la légitimation**

Si ces éléments expliquent les conditions sociales et politiques de l'affirmation de la monarchie comme pouvoir absolu, il faut essayer aussi d'expliquer la stratégie sur la durée de reproduction de ce pouvoir.

La légitimité du pouvoir repose en effet sur le maintien d'une dépendance des couches dominantes, sur leur mise en concurrence pour que n'émerge ni une alliance , ni un pôle fort et autonome d'en haut. Les familles possédantes doivent, en terme de ressources économiques, patrimoines, relais politiques, moyens de pression passer par l'intermédiaire du palais. La stratégie de ce dernier est d'éviter la constitution de pôles économiques et politiques potentiellement concurrents.

Le deuxième élément de cette stratégie est le refus d'un développement aboutissant à l'émergence objective d'une paysannerie contestataire et d'une classe ouvrière massifiée.

Le troisième élément repose sur l'objectif de neutraliser les couches intermédiaires, « les classes moyennes » à la fois par un « clientélisme d'Etat », des canaux divers d'intégration sociale relative et une institutionnalisation politique.

Le quatrième facteur est le cantonnement des masses paupérisées à la périphérie de toute vie politique en la cantonnant dans la sphère de l'économie informelle.

Le cinquième élément est dans la construction d'une technobureaucratie formée, recruté sur la base de la loyauté plutôt que des compétences et bénéficiant de capacités d'enrichissement privé à partir des positions qu'elle occupe dans l'Etat.

Le sixième élément a été l'intégration du sommet de l'armée et des appareils répressifs à l'économie de la mafia.

**Il ne s'agit pas de dire que la stratégie du palais était préméditée, mais elle s'est construite au cœur des contradictions sociales et politiques à partir de la nécessité d'orienter le développement social et économique à partir des objectifs de stabilité du pouvoir et de sa légitimation.**

Cette orientation renvoie elle-même à deux facteurs objectifs :

- la particularité de la monarchie d'être plus qu'un pouvoir politique mais une fraction centrale des classes dominantes, « la plus grand entrepreneur et propriétaire »
- la nécessité pour les classes dominantes de maintenir le makhzen comme forme d'organisation de contrôle social et politique

Le maintien et la reconduction du makhzen renvoient à un processus spécifique de légitimation. En l'absence de révolution bourgeoise, la domination s'appuie sur les structures autoritaires issu du passé et notamment mais pas exclusivement de l'univers social des relations rurales héritées de la période coloniale. En l'absence d'une généralisation des rapports de productions capitalistes, les rapports de domination politique se sont appuyés sur les forces sociales précapitalistes ou semi capitalistes, d'autant plus qu'au Maroc la colonisation s'est appuyé sur les notables et le makhzen, les a renforcé même au lieu de se substituer à eux.

Il reste que c'est à partir de cette réalité sociale et politique que s'est construit un modèle de développement et d'accumulation particulier. La forme du régime politique qui renvoie au type de structuration des classes dominantes n'a pas été un obstacle au développement du capitalisme mais lui a donné une configuration particulière. Autrement dit, le « capitalisme dépendant » a pris la forme d'un mode d'accumulation qui a permis de consolider et d'embourgeoiser, dans le cadre de la dépendance au marché mondial, les assises sociales traditionnel du pouvoir. Son insertion dans l'économie mondiale et un certain type de division internationale du travail s'est retrouvé pendant toute une période historique en concordance avec la stratégie de l'impérialisme (qui ne voulait pas d'une industrialisation, ni d'une économie compétitive) et la volonté politique des classes dominantes de ne pas bouleverser les rapports de propriété et de production dans les campagnes.

## **Dynamiques du capitalisme et légitimation**

Ces éléments expliquent la dynamique du capitalisme au Maroc : L'Etat a joué un rôle majeur dans la diffusion et consolidation de rapports capitalistes. Le secteur public a permis l'émergence d'une technobureaucratie qui fonctionne comme un soutien objectif du pouvoir mais aussi à fournir la base matérielle d'un développement privé du capital comprador autour du palais tout en maintenant une dépendance étroite des autres secteurs de la bourgeoisie. Le secteur public ne visait ni à renforcer le secteur productif ni à aider à l'émergence d'un capital privé autonome. Loin d'être le support au développement d'une économie intégrée où l'émergence d'un capitalisme concurrentiel, le secteur public a fonctionné comme le patrimoine de la fraction hégémonique, soit pour fructifier ses intérêts propres, soit pour obtenir des allégeances. Si comme s'il s'agissait d'un propriétaire féodal qui règne et gouverne sur ses terres donne des concessions pour récompenser des loyautés ou obtenir des vassaux fidèles.

La libéralisation économique si elle met en crise ce modèle traditionnel n'aboutit pas pour autant à l'émergence d'un nouveau mode d'accumulation. Ce que l'on appelle le makhzen économique est toujours présent : il n'y a pas d'émergence d'un patronat moderniste malgré les tentatives d'autonomie qui apparaissent régulièrement. La campagne d'assainissement en 1996 a rappelé les règles d'allégeance. La CGEM [5] elle-même reste sous la mainmise du palais et les tentatives de créer des partis liés au patronat se sont tous soldées par des échecs. Ce que l'on appelle l'atf el malaki [6] en est un des instruments mais c'est aussi l'ensemble des contraintes juridiques, financières, économiques mis en place qui font que l'extension du secteur privé apparaît historiquement comme une concession faite par l'Etat et sous son contrôle et autour d'une dynamique qui évite à la fois une industrialisation et une réforme agraire. Le développement d'un capitalisme foncier (immobilier et agraire) a permis une intégration de la grande propriété dans les circuits capitalistes et une connexion plus étroite entre bourgeoisie d'affaire, propriétaires fonciers, bureaucratie répressive et civile d'Etat. Articulé à une économie mafieuse, il a renforcé le caractère parasitaire et dépendant de l'économie.

A ce stade de l'analyse, il est important de préciser deux critiques aux analyses courantes de la gauche :

1) certains considèrent que l'Etat makhzen n'est pas un Etat bourgeois. C'est confondre « régime politique » et « Etat ». Or ce dernier a été central dans la diffusion, consolidation des rapports de production capitaliste et dans la médiation par rapport à l'économie mondiale. C'est cette fonction qui lui confère une nature capitaliste. L'existence d'un régime politique makhzien traduit les rapports de force et la structuration sociale et politique qui existe dans toute la formation sociale où coexiste évidemment des classes et couches sociales qui ne se réduisent pas à une bourgeoisie et une classe ouvrière. La confusion des deux ne permet pas de comprendre que si la nécessité de légitimation et de domination influe sur le régime d'accumulation, elle ne signifie pas que cette dernière n'est pas capitaliste.

Elle ne permet pas de voir la consolidation capitaliste des classes dominantes quel que soit leur configuration sociale initiale. Le dépassement ou la rupture de l'Etat makhzen est pour ces analystes de gauche un dépassement des logiques de rentes et de monopoles du grand capital comprador au profit d'un Etat démocratique qui libérerait un capitalisme concurrentiel, compétitif, national et assurerait un vrai développement, sans voir non seulement la réalité de la dépendance objective de tous les secteurs de la bourgeoisie par rapport à son noyau dur tant sur le plan économique que politique.

### **A propos de la « démocratie de façade »**

L'analyse courante à gauche est soit d'affirmer que les institutions représentatives, le multipartisme, les élections etc.... ne sont que du vernis démocratique destiné à l'opinion extérieure. Ou bien une spécificité liée à l'histoire politique des luttes pour le pouvoir entre la monarchie et le mouvement national. Pour diviser, affaiblir, neutraliser ce dernier et se procurer des soutiens politiques, la monarchie aurait opté pour le multipartisme d'autant plus que la période d'exception, les coups d'état militaires, le Sahara auraient montré la fragilité du pouvoir personnel et la nécessité d'une ouverture démocratique. On peut rajouter l'effet sur la durée des luttes démocratiques qui auraient abouti à des concessions....une partie de ces éléments d'explication est juste mais cela n'explique pas pourquoi la monarchie a besoin d'adopter des « formes démocratiques », quelque soit la conjoncture politique. A vrai dire ces « formes » qui ne traduisent aucune transition démocratique ne se réduisent pas non plus à un simple vernis. La démocratie de façade a une fonction sociale et politique vitale pour la monarchie. Pour quelles raisons ?

La première est que la légitimité makhzénienne est trop étroite : être commandeur des croyants ne suffit pas à légitimer l'ordre établi dans une société où la diffusion des rapports marchands et l'intégration à l'économie et culture mondiale bouleverse les structures sociales, culturelles, met en crise les relais d'autorité classique (allégeance patriarcale, appartenance tribale, autorités religieuses traditionnelles...). Si la diffusion limitée, inégale des rapports capitalistes nécessite le maintien d'une légitimité non capitaliste, en même temps le développement de l'état « moderne » ( bourgeois ) rend nécessaire l'utilisation d'une légitimité « moderne » ( bourgeoise). **Autrement dit, le système de légitimation est une combinaison objective entre une légitimité précapitaliste (makhzeniène) et une légitimité bourgeoise traduisant le fait que la monarchie défend par des moyens spécifiques un ordre bourgeois.** Le nombre de réformes constitutionnelles, le détail mis dans la réglementation du système politique, leur évolution permanente traduit cette obsession de la monarchie absolue d'exister aussi comme pouvoir légal.

La deuxième raison tient à la nécessité de compenser la faiblesse de la base sociale directe de la monarchie par une intégration politique de secteurs de la classe moyenne et différents catégories de possédants à partir d'équilibres politiques, sectoriels et régionaux assurant à la monarchie des appuis institutionnels sans qu'elle soit elle-même directement dépendante. La faible autonomie sociale et politique de ces secteurs permet une ouverture qui continue de fonctionner en circuit fermé par rapport à la masse de la population. Ce pluralisme de façade est destiné à faciliter dans le contexte actuel l'intégration étatique la plus large possible de la société civile et à offrir au pouvoir des ressources stratégiques pour gérer la montée en puissance des mouvements contestataires. L'essor de la société civile et l'affaiblissement de la capacité redistributive de l'Etat pousse à une stratégie réaliste des appareils d'états pour consolider leurs pouvoirs en courant moins de risques qu'en maintenant un absolutisme de façade, ce qui correspond d'ailleurs à une tendance générale dans le monde arabe sous des degrés variables.

La troisième raison tient aux contraintes propres de la gestion gouvernementale au sens large. Si la monarchie est une direction politique effective et qu'elle contrôle les centres de décisions de l'Etat, la continuité de ce dernier, son implication dans des fonctions globales de contrôle et d'intervention dans tout le champ social et économique nécessite et repose sur un appareil bureaucratique sophistiqué. L'Etat ne peut fonctionner sans corps intermédiaire, c'est devenu une machine sophistiquée dont le fonctionnement quotidien ne peut être géré par le seul cabinet royal où des hauts fonctionnaires nommés. Le « démocratisme » du régime traduit la nécessité de forger, coopter, contrôler, renouveler des élites

C'est à partir de ces éléments qu'il faut comprendre les caractéristiques propres de la démocratie de façade.

### **Rôle et fonctions des partis**

Les partis ne sont pas l'expression politique d'intérêts sociaux divergents dont l'objectif serait la conquête ou le partage du pouvoir. Le pluralisme octroyé n'est pas l'expression d'un pluralisme social ou des contradictions qui naissent dans la structure sociale. Les partis sont confinés à des fonctions secondaires de sélection des élites qui vont participer à la gestion des affaires communes. Le profil de parti consacré par la loi est un parti de gestion placé sous tutelle directe ou indirecte du ministère de l'intérieur et qui ne peut concurrencer l'Etat dans l'usage légitime des ressources symboliques, identitaires comme la religion, la race, la langue, la région. Il ne peut prétendre à une autonomie de projet. Une telle conception ne reconnaît aucun statut aux partis d'opposition.

Le pouvoir ne gouverne pas avec les partis mais à travers eux. Cette fonction ne signifie pas que

tous les partis sont le produit du palais mais la limitation du changement institutionnel a constitué l'une des conditions imposées aux partis avant toute « ouverture politique ». A chaque fois l'exécutif a imposé des bornes et des limites aux forces de l'opposition : respect des équilibres macroéconomiques, ministères de souveraineté, autonomie de l'administration territoriale et des corps non élus, respect du monopole politique du trône. L'intégration par l'ensemble des partis de ce consensus est la condition du pluralisme. Mais cette intégration est partiellement le fruit de la bureaucratisation interne des partis et de leur idéologie historique réformiste ou semi-réformiste. Bureaucratisation qui tient au fonctionnement interne de ces partis mais aussi à l'adaptation aux institutions de l'Etat dans le cadre du « processus démocratique ». Cette adaptation secrétant privilèges de fonction, corruption, clientélisme d'Etat, ont cristallisé opportunisme et électoralisme.

Ce pluralisme va de pair avec une maîtrise de la carte politique à la fois dans les institutions représentatives et par les règles électorales. Ainsi le parlement ne dispose pas de moyens d'évaluation des politiques publiques et ne participe pas réellement au débat budgétaire ni aux débats stratégiques. Ses compétences sont réduites au minimum, encadrés par une deuxième chambre, vidés de toute portée exécutive par l'indépendance des walis (« préfets ») et la multiplication d'instances technocratiques extra parlementaires (commission, fondations, agences, hauts commissariats, associations.) Et le recours fréquents à l'article 19.

Le système de représentation adopté est le plus adapté à la domestication des partis. Au Maroc, pendant longtemps le choix d'un scrutin uninominal à un tour a permis d'éviter toute polarisation de la vie politique et rend impossible l'émergence d'un gouvernement homogène. Les dispositifs adoptés visent une dépolitisation de l'opposition au sens où celle-ci accepte en contrepartie de sa participation institutionnelle ne pas contester les fondements du régime ni ses titulaires. Ce sont des élections sans choix dans un jeu politique désamorcé mais suffisamment attrayant pour que les partis soient en mesure de mobiliser leurs bases électorales et d'approcher les lieux de pouvoir afin de capter les ressources pour leur appareils, cadres, relais et réseau de clientèle. Toute la fonction de récupération par le pouvoir des partis, sa capacité à intégrer des nouveaux, à domestiquer l'opposition repose sur cette base politique et matérielle

Il faut rajouter à cela :

- Que la domination quasi-totale du makhzen dans les campagnes a fait que vote paysan est pour l'essentiel un vote d'allégeance
- la multiplication des partis à louer, structures sans cohésion ni stabilité, créés le temps d'un scrutin pour donner une étiquette partisane à des notables ou réseaux de clientèles, tend à illustrer la lutte électorale comme une lutte de places
- la montée du coût financier des campagnes électorales rend impossible une indépendance politique par rapport aux institutions ou financeurs privés
- l'usage politique de la fraude (inscription multiple sur les listes électorales, manipulation des cartes d'électeurs, propagande illégale, vote multiple, bourrage ou enlèvement des urnes) enlève toute possibilité de transparence.

**Les élections sont un moyen pour le pouvoir de relégitimer son hégémonie en réduisant le jeu électoral à une simple technique d'intégration et de renouvellement.**

Dans ces conditions, le multipartisme souffre d'un handicap structurel et d'un rapport de forces trop déséquilibré pour être en mesure de bouleverser les lignes de partage du pouvoir. Pour cette raison même, le pouvoir peut tolérer, sans légitimer, jusqu'à une certaine limite des forces antisystème, sans cesser de les réprimer quand c'est nécessaire. Plus précisément le pouvoir à durant cette dernière décennie opter pour différentes méthodes de contrôle et de canalisation :

- D'abord en se « réappropriant des revendications très présentes pour mieux les contrôler : chaque

question sociale ou politique portée par la société civile ou des forces organisées a été l'objet d'un traitement spécifique (création de la cnja pour répondre à l'association des chômeurs, commission pour l'intégration des femmes, ccdh et instance nationale de réconciliation pour les droits de l'homme, amazigh...). Il s'agit à chaque fois de désamorcer une contestation en neutralisant la revendication et cherchant à associer une partie de ses acteurs, et ainsi les coopter.

- En rappelant systématiquement et régulièrement, par la force ou des moyens de pressions multiples, les ligne rouge à ne pas franchir.

- En dosant répression préventive, répression ciblée et inclusion jusqu'à un certain seuil des possibilités de critiques et de contestation.

Les conclusions de ces analyses sont évidentes. :

La démocratie de façade, sur le plan institutionnel, n'offre pas un espace politique même limité et ambiguë pour porter une contestation électorale indépendante et crédible. Encore moins pour développer de l'intérieur les prémisses d'une transition démocratique. L'avènement du nouveau roi n'a pas été accompagné d'un changement de régime et sa stabilité et continuité dépend de sa capacité à introduire des changements ou à reconduire la croyance dans leur réalisation future tout en maintenant son emprise sur les différentes forces sociales, économiques et politiques qui pourraient le questionner ou l'appuyer.

Les réformes des lois sur les libertés publiques s'inscrit dans une logique sécuritaire qu'achève la promulgation de la loi contre le terrorisme. Cette légitimation par la justice (juridiciarisation) de l'autoritarisme participe au renouvellement du droit de l'état au nom de l'état de droit. Le consensus continue à être érigé en vecteur de débats contribuant à leur dépolitisation.

Mais En acceptant d'une manière répétée la soumission du jeu électoral aux logiques d'intégration et de cooptation par le haut, les partis se discréditent auprès du corps social. Les modes de gestion de l'autonomisation du social par les moyens classiques de coercition et de clientélisation ne sont plus opérationnels et risque d'accentuer à terme l'isolement de l'Etat. Dans ces conditions, la monarchie s'expose plus en s'investissant dans tous les domaines que ce soit le champ social, politique ou religieux sans renoncer à son hégémonie au sein de l'économie ou les affaires extérieures. Elle cherche à dessiner une nouvelle carte politique autour d'une alliance entre technobureaucratie, appareil sécuritaire et militaire et nouvelles forces politiques (parti de la justice et du développement, d'obédience islamiste loyaliste) , tout en maintenant une capacité d'intégration large et diversifiée, toujours dans l'esprit de la « constitution non écrite ».

Avant d'aborder les contradictions et la crise du régime, il importe de souligner, à partir de cette analyse nos divergences avec la gauche démocratique et radicale.

### **Ce qui fait débat...**

Toute stratégie politique qui vise à un simple rééquilibrage des pouvoirs (entre parlements, assemblée municipales et exécutif, entre monarchie et partis) sans remettre en cause les institutions aboutit à chercher à résoudre une équation impossible. Cette stratégie vise en fait à consacrer un compromis historique avec la monarchie sans voir que cette dernière est la cristallisation d'intérêts sociaux et d'un mode de fonctionnement qui repose sur une alliance complexe de forces sociales ( bureaucratie civile et militaire, propriétaires fonciers et notables, hommes d'affaires locaux et étrangers, clientèles d'élus locaux et nationaux...) que la monarchie divise, segmente, équilibre en fonction des exigences de maintien de sa suprématie tout en sauvegardant leurs intérêts. Cette

architecture complexe qui domine la vie concrète des institutions ne peut être remis en cause par une simple stratégie de rééquilibrage des pouvoirs. L'erreur de cette stratégie est d'ignorer les fondements sociaux du pouvoir et le fait que les institutions ne sont pas neutres. Comme toute tentative de remettre en cause le système de privilèges et de rentes constitue à la fois la une menace pour l'équilibre entre les élites dominantes et donc pour la monarchie elle-même, cette dernière ne peut s'engager dans des réformes sans se remettre en cause.

Elle ignore ou relativise aussi les capacités d'intégration et de neutralisation du pouvoir que permet une stratégie participative même limitée ou critique. Exiger des réformes constitutionnelles sans remettre en cause les fondements de la monarchie mène à la paralysie politique et au maintien d'une stratégie défensive. C'est l'erreur stratégique fondamentale de du parti socialiste unifié (PSU) et d'autres courants en voie de satellisation (Parti de l'avant-garde démocratique socialiste : PADS)

A son tour, toute stratégie politique qui se focalise sur la revendication de l'assemblée constituante sans préciser que les conditions politiques de son émergence nécessite au préalable une crise ouverte du pouvoir et sa contestation majoritaire et au-delà du changement de l'organisation juridique des pouvoirs, un changement et une rupture avec l'ensemble des institutions du pouvoir, risque de faire de cette revendication un slogan creux. Elle risque de laisser la porte ouverte à une issue institutionnelle de la crise (nomination d'une instance nationale par qui ?), voire masquer une pratique d'adaptation (participation ou positionnement électoral) ou reproduire la coupure lutte sociale/lutte démocratique.

Quand aux positions des camarades du groupe *el mounadil* [7], tel qu'elle s'exprime dans leur journal illustre une incompréhension du fonctionnement du système politique. La comparaison avec la tactique parlementaire des bolcheviks est historique.. Peut-on comparer le tsarisme avec un makhzen qui non seulement verrouille le champ politique mais fait des institutions représentatives un moyen direct de sa propre légitimation ? Peut-on comparer cette situation avec un makhzen dont l'appareil d'état à une longue expérience de récupération, instrumentalisation, d'intervention dans la vie interne des partis dès qu'ils acceptent le jeu électoral ? Et même quand ils ne l'acceptent pas ! Peut-on reprocher à la voie démocratique [8] d'appeler à un boycott des processus électoraux à venir car ce serait une adaptation passive au niveau de conscience des masses (abstentionniste) et en même temps les appeler indirectement participer aux élections, pour avoir un groupe parlementaire révolutionnaire comme si le parlement peut être ou devenir une tribune politique ? L'erreur des camarades est de confondre espace légal et institutions. La participation aux syndicats n'est pas de même nature que la participation aux institutions. La frontière est que ces dernières sont parties intégrantes de l'appareil de domination et participent directement à sa reproduction. C'est aussi oublier que la coupure entre contradictions sociales et traduction politique institutionnelle est au cœur du fonctionnement du système.

## **Où va la monarchie ?**

La monarchie est au centre du pouvoir. Ce dernier est organisé d'une manière concentrique. Un premier cercle est constitué par la famille royale et le cabinet royal. A cette fin la cour devient un dispositif essentiel : elle garantit la surveillance de près des sommets de l'Etat, des acteurs majeurs de la vie sociale, économique et politique, et permet par la stratégie de rentes et gratifications royales la consolidation des richesses où leur remise en cause. Un deuxième cercle est composé par les grands commis de l'état, les représentants des corps non élus (armée, corps répressif, dignitaires religieux, technocrates). Un troisième cercle est constitué par les bureaucraties civiles, les représentants des partis, les élus, les élites médiatiques et de la société civile, Un quatrième cercle repose sur le clientélisme d'état appuyé par une corruption directe ou indirecte, qui permet de

maintenir des loyautés au pouvoir à tous les niveaux de la société et d'étendre les fonctions et les moyens de contrôle social.

Cette organisation concentrique est évidemment schématique, mais elle permet de comprendre que le « makhzen politique » est comme un arbre qui a des racines multiples, grandes et petites qui vont en profondeur dans la société.

Reste que ce système est « sous contraintes ». Sa survie et reproduction dépendent de sa capacité à maîtriser les contradictions qui émergent à tous les niveaux de la société et qu'il produit lui-même. Résumons ces contradictions qui fragilisent la démocratie de façade et ouvrent la possibilité de sa remise en cause :

1) le pluralisme politique entériné pour ne pas permettre l'émergence de la question sociale et sa politisation, pour avorter toute expression politique indépendante des forces sociales, est en crise. Les partis ne servent plus d'intermédiaires crédibles entre le pouvoir politique et le corps social. Plus largement, l'ensemble des institutions de l'Etat sont vécus comme corrompus, nullement représentatifs des intérêts des citoyens et incapables d'apporter un changement. La tentative d'asseoir le PJD comme opposition responsable et comme parti gouvernemental risque rapidement d'être discrédité en l'absence de marges de manœuvres pour entamer des réformes partielles et l'acceptation des politiques libérales et sécuritaires par ce parti. Compte tenu des structures institutionnelles, sa bureaucratisation est en marche. La mise en œuvre d'un nouveau mode de scrutin et de règles électorales visent à rendre possible un marché électoral dominé par des stratégies d'alliances autour de grands partis gouvernementaux exerçant ainsi un chantage institutionnel sur les petites formations. Egalement à éviter une fragmentation excessive qui participe au discrédit des élections et à intégrer la mouvance islamiste dans des gouvernements « larges » et bien sûr à exclure les formations radicales. Mais cette nouvelle architecture visant à réaménager la carte politique ne résout pas la crise globale des institutions et des partis

2) La réduction des fonctions sociales de l'état, la destruction latente de tout service public par le biais des compressions budgétaires et les privatisations réduisent les capacités redistributives de l'Etat, accentuées par le vol organisé de l'argent public et son détournement par la mafia, tout cela affecte les bases matérielles du clientélisme d'état et plus largement des moyens d'assurer une stabilité sociale y compris pour les couches sociales les mieux protégées (fonctionnaires, couches moyennes...)

3) La capacité du pouvoir à maintenir des espaces d'accumulation et de mobilité sociale pour la petite et moyenne bourgeoisie se restreint en raison à la fois de la mainmise croissante des multinationales et de la concentration du capital local mais aussi en raison de la libéralisation de la concurrence qui affecte les secteurs insuffisamment compétitifs, largement majoritaires.

4) la consolidation de grandes fortunes, le développement du capital privé a permis à un secteur du patronat de s'émanciper, au moins partiellement, du contrôle économique du palais et surtout, fait nouveau, l'expression de contradictions d'intérêts économiques, de la logique de concurrence se développe. Que ce soit par les doléances des associations professionnelles, la lutte acharnée autour du contrôle du système bancaire, la contestation du monopole d'activité de l'ONA sur une série d'activités, les tentatives de lobbying politiques, la gestion des privatisations, les politiques de « mise à niveau », les classes dirigeantes se fractionnent en clans aux intérêts immédiats contradictoires. La campagne d'assainissement en 1996, la tentative d'avorter ou de cantonner la formation de partis patronaux modernes en est l'illustration.

5) le fondement historique de la stabilité politique du pouvoir à savoir la maîtrise des campagnes connaît une crise sans précédent. Depuis la signature des accords de libre échange, le Maroc a

entériné la fin de l'exceptionnalité du secteur agricole. Le risque n'est pas seulement l'impulsion de vagues d'exodes rurales beaucoup plus importantes que par le passé, compliquant la gestion urbaine des conflits sociaux mais aussi le risque du réveil d'une contestation paysanne face à l'épuisement de ses maigres ressources, l'expropriation rampante de leurs terres au profit d'une agriculture d'exportation concentrée et monopolisant les sources d'eau, la libéralisation de la concurrence, l'étouffement des souks. L'émergence de mouvements de luttes dans des régions rurales est un indice de cette transformation. Il faut rajouter aussi que les petits et moyens propriétaires, historiquement clientèle relais des notables ou fraction de ces derniers, seront également affectés par cette dynamique.

6) Ce n'est pas seulement la légitimité moderne du pouvoir qui est en crise mais aussi sa légitimité traditionnelle. La montée du mouvement islamiste, l'acceptation d'une de ses fractions par les élites a des conséquences souterraines. Le trône n'a plus le monopole politique de la référence religieuse, c'est son statut même de commandeur de croyants qui est entamé.

7) L'ouverture dite démocratique a atteint ses limites. La liberté de la presse est régulièrement attaquée et mise sous pression. La justice, non seulement, ne s'est pas émancipé de l'exécutif mais participe pleinement à l'institutionnalisation légale des nouvelles procédures sécuritaires. La société civile reste fortement encadrée pour suppléer les carences de l'Etat en matière sociale mais aussi pour trouver de nouvelles formes d'encadrement de la contestation. La gestion de la contestation alterne répression, isolement et tentative de cooptation. Sur le plan politique aucune réforme institutionnelle n'est envisagée. L'ensemble de cette situation nourrit un désenchantement par rapport aux attentes démocratiques y compris dans les sphères de l'intelligentsia libérale.

8) La montée de mouvements socioculturels régionaux est un fait qui prend de l'ampleur.. La politisation et l'enracinement d'un mouvement culturel berbère, malgré les tentatives d'instrumentalisation et de division, peuvent accélérer une double crise. Celle d'un pouvoir qui se veut symbole de l'unité de la nation mais est incapable de répondre aux revendications démocratiques de reconnaissance de l'identité berbère à tous les niveaux, celles des conceptions qui se fondent sur la prééminence de l'héritage arabe islamique (mouvements islamistes), nationaliste jacobin (gauche traditionnelle). Si tout dépend du contenu de sa politisation, et de sa capacité à lier la lutte contre la marginalisation sociale de régions entières et la défense de leurs identité, le mouvement berbère peut devenir potentiellement un facteur de crise majeur des fondements mêmes de l'Etat. A une autre échelle, la montée d'une nouvelle génération sahraouie indépendante au cœur même des territoires administrés/ occupés peut devenir une équation impossible pour le régime et la possibilité de renouveler le combat pour l'unité et l'autodétermination des peuples.

9) L'impérialisme, notamment les dirigeants français et américains n'excluent pas le risque d'une chute de régime à moyen terme compte tenu à la fois d'une situation sociale explosive et de la montée d'un mouvement islamiste. Les contacts pris avec les différentes tendances de celle-ci notamment du côté américain indique bien la préparation d'une solution de rechange au cas où...

10) Face à ces éléments de crise la monarchie s'expose de plus en plus et intervient sur tous les fronts, mais en s'exposant elle prend aussi le risque d'apparaître pour ce qu'elle est : un pouvoir qui a une responsabilité directe dans la situation sociale. Mais surtout un tel engagement ne repose au fond que la gestion au coup par coup des situations de tension et par de nouvelles couches de peinture sur la crise qui affecte la société dans son ensemble. Ce qui est explosif pour les classes dominantes, c'est d'abord elle-même : la coupure des élites avec le peuple, son arrogance, sa soif illimitée de profits, son caractère de mafia légale est devenu tellement profond que la question n'est pas de savoir si le régime va tomber mais quand, comment et par qui.

Il n'y a aucune issue dans le cadre des institutions actuelles à la fois aux contradictions sociales et

économiques qu'impose un régime d'accumulation dépendant porteur d'un libéralisme sauvage ni aux contradictions politiques qu'impose une démocratie de façade à bout de souffle.

---

## Notes

[1] Makhzen : designe l'appareil d'état administratif et sécuritaire.

[2] Istiqlal : Parti de l'indépendance dirigé lié aux intérêts de la bourgeoisie traditionnelle.

[3] UMT : Union marocaine du Travail : premier syndicat historique dont la direction bureaucratique est proche du pouvoir et des milieux patronaux.

[4] UNFP : Union nationale des forces populaires, scission de gauche de l'Istiqlal, ancêtre de l'Union socialiste des forces populaires qui est aujourd'hui un parti social libéral gouvernemental.

[5] CGEM : confédération patronal.

[6] al atf el malaki : désigne une gratification royale.

[7] *al mounadil* : journal de l'un des courants marxistes révolutionnaires.

[8] Voie démocratique : courant issue de la gauche marxiste leniniste des années 70.